

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 23 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

-----

#### **Prélèvement de reins en vue d'une greffe : la liste des médecins étrangers autorisés à exercer la médecine en Nouvelle-Calédonie a été arrêtée**

**Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui autorisé treize praticiens australiens - neuf chirurgiens transplantateurs et quatre néphrologues - tous habilités pour une activité similaire dans leur pays, à exercer en Nouvelle-Calédonie.**

Ces praticiens sont notamment habilités à assurer des prélèvements de reins en Nouvelle-Calédonie, afin de les transplanter ensuite sur des patients calédoniens, en attente de greffe, en Australie, au Royal Prince Alfred Hospital.

Ils peuvent également délivrer des consultations auprès des patients calédoniens ayant bénéficié d'une greffe au Royal Prince Alfred Hospital (93 patients concernés au 31 décembre 2017) et des conseils aux néphrologues calédoniens dans le cadre d'indications de greffe pour des patients dialysés.

#### **Le prélèvement de reins en Nouvelle-Calédonie**

Depuis 2012, le centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret est autorisé à développer une activité de prélèvement de reins sur des personnes en état de mort encéphalique en vue d'une transplantation.

Cette activité a nécessité un important travail des équipes du CHT en collaboration avec leurs homologues australiennes,

- pour rendre opérationnel un laboratoire spécialisé dans l'identification des caractéristiques tissulaires des donneurs et des receveurs potentiels,
- pour mettre en place des procédures entre tous les services impliqués localement dans la chaîne de prise en charge des greffons (hôpital, douanes, autorités aéroportuaires, police aux frontières, contrôle phytosanitaire) pour l'importation et l'exportation d'organes et de tissus.

Cette activité s'appuie sur une forte collaboration entre le CHT et des médecins australiens du Royal Prince Alfred Hospital de Sydney, notamment depuis la première greffe rénale d'un patient calédonien réalisée en Australie en 1979. Ces praticiens sont titulaires de diplômes non reconnus en Nouvelle-Calédonie.

## Quelques chiffres

- Depuis le démarrage de l'activité en 2013, 28 patients calédoniens ont ainsi bénéficié d'une greffe rénale.
- Outre l'amélioration de la qualité et de l'espérance de vie des patients, chaque greffe génère une économie d'environ 5 millions de francs (coût de la dialyse, déduction faite du coût de suivi du patient greffé).

\* \*  
\*